

# INFORMATIONS RENTREE 2022/2023

## RPI LAGRÂCE-DIEU / PUYDANIEL/MAURESSAC

**A conserver par les parents**

### COVID

**Cette année scolaire est toujours sous le signe de la crise sanitaire mais il n'est plus nécessaire de faire des entrées et sorties différentes.**

Nous vous communiquons la nouvelle infographie qui contient maintenant 4 niveaux de mesures proportionnées :

- socle ;
- niveau 1 (niveau vert) ;
- niveau 2 (niveau orange) ;
- niveau 3 (niveau rouge).

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau **socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Ainsi, les cours se dérouleront en présence pour l'ensemble des niveaux. Les activités physiques et sportives pourront se dérouler sans restrictions. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions ne sera pas requise.

Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé, en particulier :

- le lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques ;
- l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures) ;
- le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

S'agissant de la conduite à tenir suite à la survenue d'un cas confirmé, les règles d'isolement des cas confirmés et de dépistage des contacts à risques sont les mêmes que celles qui s'appliquent

en population générale et sont inchangées par rapport à la situation qui prévalait à la fin de l'année scolaire écoulée.

La rentrée aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

Le RPI comprend 8 classes :

- Mauressac (3 classes de Maternelles) 05.61.99.02.64
- Lagrâce-Dieu (3 classes) 05.34.57.96.89 **CHANGEMENT**
- Puydaniel (2 classes) 05.61.42.87.68 **CHANGEMENT**

## • 1°) HORAIRES DES 3 ECOLES

Le temps scolaire des élèves des 3 écoles sera organisé comme suit :

- 24 h d'enseignement par semaine obligatoire pour tous les élèves
- 1h30 d'APC

### A) Organisation du temps scolaire. Nous travaillons sur 4 jours.

#### LAGRACE-DIEU:

8h30-11h30 / 13h15-16h15 et 16h15-16h45 APC

#### PUYDANIEL :

8h45-11h45 / 13h30-16h30 et APC de 16h30 à 17h00

#### MAURESSAC :

9h00-12h00 / 13h35-16h35 et APC de 16h35 à 17h05

Contraintes : 24 h d'enseignement, pause méridienne 1h30, 36 h d'APC, enfants doivent prendre le bus, pas plus de 6h par jour d'enseignement....

**Attention les portes ouvrent et ferment à l'heure ! Soyez rigoureux !**

**Pour les parents des enfants qui sont en élémentaire, c'est-à-dire pour les écoles de Lagrâce-Dieu et Puydaniel, ils devront attendre impérativement en-dehors de la cour des écoles c'est-à-dire devant le portail.**

### B) ACCUEIL DES ENFANTS

- Accueil du Matin

#### LAGRÂCE-DIEU

→ Pour les CE1, CE2, CM1, et CM2 et l'accueil se fait **dans la cour** de 8h20 à 8h30.

#### PUYDANIEL

→ Pour les CP, CE1 : l'accueil se fait **dans la cour** de 8h35 à 8h45.

### MAURESSAC

→ Pour les Petites Sections (PS) et les Moyennes Sections (MS), l'accueil se fait **dans la classe** de 8h50 à 9h00.

Pour les Grandes Sections, l'accueil se fait **dans la cour** de 8h50 à 9h00. (Portail vert sur le côté)

- Accueil de l'après-midi

### LAGRÂCE-DIEU

→ Les enfants de CE1, CE2, CM1, et CM2 seront accueillis **dans la cour de l'école de Lagrâce-Dieu** de 13h05 à 13h15.

### PUYDANIEL

→ Pour les CP, CE1 l'accueil se fait **dans la cour de l'école élémentaire de Puydaniel** de 13h20 à 13h30.

### MAURESSAC

→ Les enfants de PS-MS-GS, seront accueillis **dans la cour de l'école de Mauressac** de 13h25 à 13h35. **Attention les PS doivent revenir à 13h00 pour la sieste.**

Aucun enfant ne sera accepté après les horaires d'accueil.

Il est donc demandé aux parents de déposer leur enfant à l'heure, au-delà de ces horaires, les portes des écoles seront fermées à clef, et ce dès 8h30 (LD), 8h45 (P), 9h00 (M) et dès 13h15 (LD), 13h30 (P), 13h35 (M).

Attention , les PS sont couchées à 13h00.

## C) SORTIE DES ENFANTS

### LAGRÂCE-DIEU

→ Pour les CE1, CE2, CM1, et CM2, la sortie se fera à 16h15 par le portail vert.

### PUYDANIEL

→ Pour les CP, CE1 : la sortie se fera à 16h30 par le portail.

### MAURESSAC

→ Les enfants des classes de PS-MS de Mme RUIZ et Mme CHAUVET sortiront par la porte principale blanche à 16h35. Les maîtresses raccompagneront les enfants à la porte.

→ Les enfants de la classe de Mme DAT sortiront par le portail vert sur le côté de l'école à 16h35.

## D) RENTREE DES CLASSES : jeudi 1<sup>er</sup> septembre : Rentrée en musique et petit-déjeuner.

Afin de construire une dynamique positive dans le RPI tout en favorisant la cohésion entre les élèves pour vivre ensemble des moments agréables, nous proposons une rentrée en musique et autour d'un petit déjeuner le jeudi 1er septembre 2022 :

- A Lagrâce-Dieu à 8h30 autour d'un concert voix/guitare (Quentin)
- A Puydaniel à 8h45 autour d'un concert guitare avec Kaeve
- A Mauressac à 9h00 autour d'un concert d'une chanteuse (Manue)

Il n'y a pas de rentrée échelonnée pour les PS. Ils rentrent tous le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

**Un grand merci à Mme CHIBLI-COLLIN Jessica qui a décoré les 3 écoles pour que la rentrée soit une réussite. Merci à elle !**

### **LAGRACE-DIEU**

#### **ENTREE DE L'ECOLE**

→ A 8h20 : les élèves des 3 classes rentreront par le portail vert côté ruelle

#### **SORTIE DE L'ECOLE**

→ A 16h15 : Les élèves des 3 classes par le portail vert côté ruelle

### **PUYDANIEL**

#### **ENTREE DE L'ECOLE**

→ A 8h45 : les élèves des 2 classes rentreront par le portail.

#### **SORTIE DE L'ECOLE**

→ A 16h30 : les élèves des 2 classes sortiront par le portail

### **MAURESSAC**

#### **ENTREE DE L'ECOLE**

→ A 8h50 : Les enfants des 3 classes seront accueillis dans la cour pour ce premier jour.

#### **SORTIE DE L'ECOLE**

→ Les enfants des classes de PS-MS de Mme RUIZ et Mme CHAUVET sortiront par la porte principale blanche à 16h35. Les maîtresses raccompagneront les enfants à la porte à 16h35.

→ Les enfants de la classe de Mme DAT sortiront par le portail vert sur le côté de l'école à 16h35.

### **E) L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

1h30 d'APC par semaine sur 24 semaines. (Attention il y a 36 semaines d'école : 12 semaines sans APC).

APC : 3 X 30 minutes

Lagrâce-Dieu de 16h15 à 16h45

Puydaniel de 16h30-17h00

Mauressac de 16h35 à 17h05

## • ENSEIGNANTES

### ↳ MAURESSAC

Classe 1 des PS-MS = Mme CHAUVET Nathalie

Classe 2 des GS= Mme DAT Séverine

Classe 3 des PS-MS= Mme RUIZ Béatrice

### ↳ PUYDANIEL

Classe 4 des CP = Mme FINOTTO Martine

Classe 5 des CP-CE1 = Mme JOUGLA Caroline

### ↳ LAGRÂCE-DIEU

Classe 6 des CE1-CE2= Mme GARCIA Laurence et Mme Sandrine DA SILVA (lundi-mardi)

Classe 7 des CM1-CM2= Mme LISSARRAGUE Sophie et Mme Sandrine DA SILVA (vendredi)

Classe 8 des CM1-CM2= M. GABAUDE Delphine

## • GARDERIES

3 garderies : LAGRACE-DIEU, PUYDANIEL et MAURESSAC

- matin : 7h30- 8h20 à LAGRACE-DIEU
- matin : 7h30- 8h35 à PUYDANIEL
- matin : 7h30- 8h50 à MAURESSAC
  
- soir : de 16h15 à 18h30 à LAGRACE-DIEU
- soir : de 16h30 à 18h30 à PUYDANIEL
- soir : de 16h35 à 18h30 à MAURESSAC

- Mercredi :

Le centre de loisirs aura lieu à Mauressac toute la journée. (Se renseigner auprès du centre de loisirs d' Auterive pour les inscriptions) 07-82-77-57-47 Léo LAGRANGE.

## • CANTINE

Lagrâce-Dieu : responsable Corinne PEDOUSSAUD 06.07.10.27.35

Puydaniel : responsable : Mme GALY Béatrice 07.85.59.36.25

Mauressac : responsable : Mme PINELLI Christelle 06.07.10.23.81

Les enfants doivent s'inscrire sur le formulaire à l'avance.

## • ABSENCE

Les parents doivent **signaler toute absence** de leur enfant.

Tout retard sera mentionné dans le registre d'appel. Après plusieurs retards, une sanction pourra être prise. De plus un signalement sera fait auprès de l'Inspection de l'Education Nationale à partir de **4 demi-journées d'absences non justifiées dans le mois.**

Cette sanction s'applique également si l'enfant arrive après les horaires d'accueil indiqués et si personne n'est là pour le reprendre le midi ou le soir (maternelle uniquement de PS à GS, puisque les enfants à partir du CP peuvent quitter la cour de l'école dès l'heure de sortie)

**Toute absence doit donc être justifiée et communiquée par ECRIT aux enseignants après l'absence (billet) et par téléphone pour prévenir avant.**

Vous avez à votre disposition, **dans le cahier de liaison de votre enfant**, des billets d'absences que vous devrez **OBLIGATOIREMENT** remplir après chaque absence.

**Voici donc la démarche en cas d'absence de votre enfant :**

- **Prévenir par téléphone avant l'absence**
- **Justifier par écrit l'absence de votre enfant après en utilisant un BILLET d'absence que vous devrez coller dans le cahier de liaison de votre enfant.**

Pensez également à prévenir **le Syndicat des Côteaux afin de régulariser la cantine.**

Stella TOMMASI

Secrétaire du SYNDICAT DES COTEAUX

[accueil@syndicatdescoteaux.fr](mailto:accueil@syndicatdescoteaux.fr)

Téléphone : 05.61.99.02.64

Permanences : Lundi, Mardi et Jeudi 9h00-13h00/13h30-17h30 - Mercredi 9h00-13h

## • PAI

Pour les enfants ayant besoin de traitement médicaux particuliers, il faut mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) (ex : les enfants atteints d'asthme, d'allergie...)

Le PAI nous autorise à administrer les médicaments nécessaires.

Pensez également à fournir les médicaments en **trois exemplaires**. (**OBLIGATOIRE ET IMPORTANT**)

- école

- cantine

- garderie

(même si votre enfant ne fréquente qu'occasionnellement la cantine ou la garderie!)

Si votre enfant présente des allergies alimentaires, il faut **obligatoirement** faire un PAI même si vous pensez que cela ne concerne que la cantine ! (avec certificat de l'allergologue obligatoire)

Sans ce PAI, l'allergie de votre enfant ne sera pas prise en compte à la cantine!

Pensez à demander le formulaire rapidement auprès de l'équipe enseignante.

### • NDI du RPI par mail

Comme chaque année, nous vous communiquerons les informations concernant le RPI à travers des NDI. (Note D'Informations)

Afin d'économiser le papier, nous vous enverrons ces NDI par mail. Pour s'assurer que tout le monde ait bien reçu et lu la NDI, vous devrez signer le tableau récapitulatif pour chaque NDI.

Nous transmettrons les informations au maximum par mail, si vous ne recevez rien, n'hésitez pas à nous le signaler. ([ce.0310560r@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310560r@ac-toulouse.fr) )

### • ASSURANCE

Si l'assurance scolaire est facultative dans le cadre des activités pendant le temps scolaire, elle est **OBLIGATOIRE** pour les sorties dépassant les horaires scolaires, les voyages, les pique-niques, les classes vertes...

En conséquence l'équipe pédagogique devra refuser la participation d'un élève lorsqu'il ne sera pas ou mal assuré. L'assurance responsabilité civile des parents est insuffisante pour une sortie scolaire, l'individuel accident est obligatoire.

Les enfants doivent être assurés responsabilité civile + responsabilité individuelle accidents corporels.

Vous voudrez bien nous fournir votre attestation d'assurance.

### • REUNIONS D'INFORMATIONS

Voici les 3 dates des réunions de rentrée :

- **PUYDANIEL :**
  - **Mme JOUGLA et Mme FINOTTO** : jeudi 8 septembre 2022 à 18h00 (partie générale) et 19h00 (partie classe)
- **LAGRACE-DIEU :**
  - **Mme GARCIA, Mme GABAUDE, Mme DA SILVA et Mme LISSARRAGUE** : lundi 12 septembre 2022 à 18h00 (partie générale) et 19h00 (partie classe)
- **MAURESSAC :**
  - **Mme CHAUVET, Mme DAT et Mme RUIZ** : mardi 13 septembre 2022 à 18h00 (partie générale) et 19h00 (partie classe)

## • DELEGUES PARENTS D'ELEVES

Les élections des délégués des parents d'élèves auront lieu le **vendredi 7 octobre 2022**.

Vous pouvez **dès à présent** nous signaler votre candidature. (par mail à la directrice ou à l'enseignante)

## • TELEPHONE

Ecole primaire de Lagrâce-Dieu : 05-34.57.96.89

Ecole élémentaire de Puydaniel : 05-61.42.87.68

Ecole élémentaire de Mauressac : 05-61-99-02-64

## • DECHARGE DE DIRECTION

Mme GARCIA, directrice du RPI sera déchargée le **lundi et le mardi**. Elle sera remplacée par Mme DA SILVA Sandrine.

## • DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Afin de vous éviter de remplir de nouveau les documents, nous vous redonnons ceux de l'an passé pour y apporter les modifications si nécessaire. **(Utilisez une autre couleur pour les modifications, pensez à dater et signer les documents pour nous montrer que vous les avez bien lus)**

Veuillez rendre tous les documents en même temps.

Nous vous avons remis de nombreux documents administratifs :

- Fiche Base élèves à corriger si besoin (couleur différente)
- Fiche d'urgence à l'intention des parents à corriger si besoin (couleur différente)
- Fiche classe à corriger si besoin (couleur différente)
- Coopérative scolaire
- APC Autorisation
- Bulletin de sortie ( **UNIQUEMENT MATERNELLE**)
- Document de l'association des Crayonneurs (uniquement pour les nouveaux)
- Soins pour votre enfant (orthophoniste, psychologue...)
- Autorisation de sortie sur le temps scolaire si vous êtes concernés (orthophoniste...)

La date limite pour le retour de l'ensemble de ces documents est fixée au **lundi 5 septembre dernier délai**.

Merci de votre compréhension

### • Lien FACEBOOK

Le Syndicat des Côtéaux a créé une page faceBook.

Voici le lien :

<https://www.facebook.com/Syndicat-Des-Coteaux-RPI-Lagr%C3%A2ce-Dieu-Puydaniel-Mauressac-100266949056770>

Et le nom de la page : Syndicat Des Coteaux & RPI Lagrâce-Dieu / Puydaniel / Mauressac

### • PISCINE

Tous les enfants de la **GS** au **CM2** participeront à des séances de piscine à SAVERDUN.

Les **CE1-CE2** de Mme **GARCIA** et **CE1** de Mme **JOUGLA** se rendront à la piscine le JEUDI matin du 29 septembre au 15 décembre. (9h30-10h30) (**1<sup>er</sup> trimestre**)

Les **GS** de Mme **DAT** et les **CP** de Mme **FINOTTO** se rendront à la piscine le JEUDI matin du 29 septembre au 15 décembre. (10h30-11h15) (**1<sup>er</sup> trimestre**)

Les **CM1-CM2** de Mme **LISSARRAGUE** et **CM1-CM2** de Mme **GABAUDE** se rendront à la piscine le VENDREDI matin du 6 janvier au 24 janvier (9H00-10H00) (**2<sup>ème</sup> trimestre**)

Vous pouvez dès à présent nous dire si vous souhaitez passer un agrément ou nous accompagner pour aider les enfants dans les vestiaires.

**Pour le premier trimestre**, nous irons à la piscine de SAVERDUN. ( **GS/CP** et **CE1/CE1-CE2**) Pour cette activité piscine, nous avons besoin de beaucoup de parents, nous vous donnons donc le calendrier bien en avance pour ne pas vous prendre de court et pour que vous puissiez vous organiser.

**Nous n'avons pour l'instant aucun parent agréé pour accompagner les GS et les CP. Sans accompagnateur, l'activité ne peut avoir lieu.**

Il y aura **10 séances** de piscine. Elles débuteront le **JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022** et la dernière séance aura lieu le **JEUDI 15 DECEMBRE 2022**. Voici les dates :

- Jeudi 29 SEPTEMBRE
- Jeudi 6 OCTOBRE
- Jeudi 13 OCTOBRE
- Jeudi 20 OCTOBRE
- Jeudi 10 NOVEMBRE
- Jeudi 17 NOVEMBRE
- Jeudi 24 DECEMBRE
- Jeudi 1<sup>er</sup> DECEMBRE
- Jeudi 8 DECEMBRE
- Jeudi 15 DECEMBRE

Attention, pour les enfants de Puydaniel, il faudra signer une autorisation de sortie car **nous serons hors temps scolaire pour le retour**. (Nous arriverons après 11h45)

Il vous est possible de nous accompagner :

- 1- soit pour aider à l'habillage/déshabillage des élèves dans les vestiaires.(pas d'agrément)
- 2- soit pour venir dans l'eau et ainsi aider les maîtresses. Pour pouvoir aller dans l'eau il vous faut passer un agrément.**

Nous vous proposons 3 dates pour les agréments bénévoles « natation »:

- **vendredi 9 septembre de 14h à 17h à la piscine de Portet sur Garonne.**
- **vendredi 16 septembre de 14h à 17h à la piscine de Portet sur Garonne.**
- **vendredi 23 septembre de 14h à 17h à la piscine de Portet sur Garonne.**

# • VACANCES SCOLAIRES (TOULOUSE ZONE C VERTE)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

**ZONE A**  
Besançon, Bordeaux,  
Clermont-Ferrand, Dijon,  
Grenoble, Limoges, Lyon,  
Poitiers

**ZONE B**  
Aix-Marseille, Amiens, Lille,  
Nancy-Metz, Nantes, Nice,  
Normandie, Orléans-Tours,  
Reims, Rennes, Strasbourg

**ZONE C**  
Créteil, Montpellier, Paris,  
Toulouse, Versailles

  

SEPT. 2022	OCT. 2022	NOV. 2022	DÉC. 2022	JANV. 2023	FÉV. 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023	JUIL. 2023	AOÛT 2023
J 1 RENTRÉE	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2
S 3	L 3	J 3	S 3	M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3
D 4	M 4	V 4	D 4	M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4
L 5	M 5	S 5	L 5	J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5
M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7
J 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8
V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9
S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10
D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11
L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14
J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15
V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16
S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18
L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21
J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22
V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24
D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25
L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28
J 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29
V 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	M 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30
L 31	M 31	S 31	L 31	M 31	M 31	V 31	M 31	M 31	L 31	L 31	J 31

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

Pour en savoir plus :  
[education.gouv.fr/calendrier-scolaire](http://education.gouv.fr/calendrier-scolaire)  


N'oubliez pas de signer le tableau dans le cahier de liaison ! (Note de rentrée)

Merci

Cordialement,

L'équipe enseignante